

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 5 avril 2023

Présents : Mrs DUVAL, LALISOU, MAURANGE, BESSE, JOUSSELY, MONDOUT, MONTASTIER, MASSIAS, LAUTIER, Mmes FEYDI, GAYOU, DEZAUTEZ, LACROIX, STUHLER.

Convocation : 31 mars 2023

Secrétaire de séance : Mme DEZAUTEZ Marie Christine

La séance a été ouverte à 20h00.

M. le Maire expose que cette réunion a pour principal objet le débat d'orientation budgétaire 2023.

1- Approbation du compte-rendu du 14 mars 2023

Le Conseil Municipal, ayant pris connaissance du compte-rendu, l'approuve à l'unanimité.

Présents : 14

Votants : 14

Pour : 14

Contre : 0

Abstention : 0

2- Débat d'orientation budgétaire

M. le Maire rappelle le budget 2022 et les projets réalisés à la date de ce jour. Ce dernier revient sur la situation actuelle : l'augmentation des tarifs de l'énergie, du carburant, des combustibles, de l'alimentation et sur le manque de lisibilité à ce sujet. Il prône la prudence dans l'élaboration du budget 2023.

Budget de fonctionnement

- En ce qui concerne les recettes :

Il remarque la continuité de la diminution la dotation de solidarité rurale, qui devrait être compensée cette année par la régularisation de la participation des autres communes aux frais de fonctionnement du RPI. Concernant les impôts locaux, les bases ont augmenté, ce sont donc des recettes complémentaires par rapport à l'an dernier. Enfin, la commune a encaissé la vente du bien immobilier de Mme Niot, et la moitié 90.000 € environ (sans contrepartie) serviront à financer après virement les travaux du bâtiment 5 rue des écoles.

- En ce qui concerne les dépenses :

Il propose de continuer à provisionner les postes relatifs à l'énergie, et d'ajuster les montants des divers articles selon l'inflation en cours. On prend en compte les travaux qui ont déjà été réalisés dans les bâtiments communaux, et le point à temps ainsi que les bordures qui seront faits avant l'été puisqu'il n'y aura pas de travaux sur la voirie communale. On provisionne aussi les frais de l'avocat puisqu'on est en litige avec un administré. Enfin, on prévoit une certaine somme vue la mise en place de l'aide destinée aux jeunes passant le permis de conduire.

Suite à arrêt maladie d'une durée indéterminée, il propose de provisionner le remplacement de personnel. A noter également, la fin d'un contrat aidé d'un personnel technique.

Les autres postes restent relativement stables.

Budget d'investissement

Monsieur le Maire propose à ce sujet :

- Au niveau des recettes, on va faire des demandes d'acompte de subventions vu les travaux qui ont démarré rue des écoles.
- Au niveau des dépenses :
- De participer au financement de 2 bornes à incendie : une à la Bucherie, la seconde Route du Tacot (liée à l'installation de la station-service)

- De provisionner le montant relatif aux travaux de l'église et du presbytère dans le cadre du legs Niot conformément au testament
- D'effectuer des travaux au titre de la voirie communautaire au moulin de Grandcoing
- De poursuivre le changement de certaines jardinières
- De remplacer une partie des candélabres dans le cadre de la modernisation de l'éclairage public
- D'installer des toilettes publiques sur la place de la mairie
- De provisionner le coût des travaux sur le réseau d'eaux pluviales pour faire face aux frais suite à un litige avec un administré.
- D'abonder l'essentiel de l'investissement pour réaliser les travaux du bâtiment 5 rue des écoles (environ 600.000€)

3- Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Qu'une médiation a eu lieu avec l'administré qui a assigné la commune au Tribunal Administratif. Il accepterait la solution technique proposée mais il demande aussi un dédommagement de 3.800€
- De la réfection de certains trottoirs qui sont fissurés
- De la fin de la démolition et du début des travaux au 5 Rue des écoles. De plus, un fond de concours a été demandé à la Communauté de Communes
- Périgord Habitat : les esquisses du projet devraient nous parvenir fin avril
- De la mise en place de la nouvelle signalétique. Le panneau qui doit être installé dans le bourg arrivera au cours du mois de mai
- Qu'une réunion a eu lieu avec le SDE en présence de l'ADEME. On peut s'interroger sur l'intérêt de la pose de panneaux photovoltaïques sur des bâtiments communaux mais aussi de l'installation d'un chauffage commun aux bâtiments scolaires et à la salle des fêtes
- De l'absence de 2 agents communaux pour maladie (un arrêt long, déjà 4 mois et un autre plus court). Dans les 2 cas, il a fallu remplacer ce personnel
- De la mise en ligne du nouveau site internet
- De la nouvelle visite de l'EPFNA. Il propose de soumettre ce point au prochain conseil, vu qu'on nous a apporté des informations complémentaires. Cette convention durerait jusqu'en 2026. Il faudra tout de même un projet plus avancé avant de se lancer dans l'acquisition du bâtiment concerné. La question du commerce existant se pose. Il faut aussi contacter le propriétaire voisin pour connaître les modalités d'accès à l'arrière
- De la baisse de l'effectif de l'école : 71 élèves à la rentrée 2024 (risque de fermeture d'une classe du RPI)
- De l'envoi de deux courriers émanant de Monsieur Lastère : l'un concernant le projet Abowind (la société n'a pas fait appel en Conseil d'Etat) et l'autre pour le projet situé à Milhac de Nontron
- Des dates des 2 marchés de producteurs, à savoir : vendredi 14 juillet suivi du feu d'artifice et le 28 juillet
- Que la réunion communautaire aura lieu le 27/04 à St Saud
- Que dans le cadre du jumelage, et suite à l'arrivée d'un groupe de québécois en séjour en France, un pot sera offert le lundi 05 juin. La mairie a reçu une demande de visio conférence de la part du maire de Ste Mélanie.
- Du troc aux plantes et chasse aux œufs le 10 avril, du concours de pêche le 23 avril
- De la tenue demain, d'une réunion pour l'organisation d'une manifestation franco-britannique.

M. le Maire annonce la date du prochain conseil municipal pour le vote de ce budget : le 14 avril prochain à 20H30.

Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 22h50